

Sept-Îles, le 15 février 2012

CERTIFICAT D'AUTORISATION
Loi sur la qualité de l'environnement
(L.R.Q., c. Q-2, article 22)

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
880, chemin Sainte-Foy, 4^e étage
Québec (Québec) G1S 4X4

N/Réf. : 7610 09-01-0520702
400895634

Objet : Agrandissement d'une sablière

22N02-003

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 12 octobre 2011, reçue le 18 octobre 2011 et complétée le 9 décembre 2011, j'autorise, conformément à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Agrandissement d'une sablière existante, site 22N02-003 au kilomètre 268 de la route 389, comportant des activités de chargement direct.

La superficie totale de l'aire d'exploitation sera de 53 746 mètres carrés et le taux de production annuelle est évalué à 30 000 tonnes métriques. L'exploitation se fera au-dessus de la nappe phréatique et à une profondeur maximale de 5 mètres. L'aire d'exploitation est délimitée par le polygone ayant pour extrémités les coordonnées UTM fuseau 19 (Nad 83) suivantes :

Point	N (m)	E (m)	Point	N (m)	E (m)
A	5650463	532842	E	5650164	532679
B	5650368	532936	F	5650088	532663
C	5650316	532898	G	5650093	532604
D	5650302	532824	H	5650178	532521

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Lettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, concernant une demande de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière, datée du 12 octobre 2011 et signée par M. Claude Langevin, ing.
- Une demande de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière, datée du 12 octobre 2011 et signée par M. Claude Langevin, ing., 8 pages et à laquelle étaient annexés les documents suivants :
 - un document intitulé « Inventaire des équipements utilisés », 1 page;
 - un document intitulé « Site 22N02-003 – Plan de restauration du terrain » 1 page;
 - une carte intitulée « Localisation de l'aire d'exploitation – Demande de certificat d'autorisation - Site 22N02-003 », datée du 12 octobre 2011 et signée par M. Claude Langevin, ing.
- Lettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs concernant des informations supplémentaires, datée du 1^{er} décembre 2011 et signée par M^{me} Marie Bernard, géographe, 1 page.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



AG/NF/hj

Alain Gaudreault
Directeur régional
de l'analyse et de l'expertise
de la Côte-Nord